



## COMMUNE DE LACONNEX

### Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 9 mai 2016

---

Présents:           Hubert DETHURENS, maire  
                      Jean-Pierre GANTNER, adjoint  
                      Véronique RUDAZ, adjointe

ARN Thierry, Jean BATARDON, Maxime DETHURENS, Marc DUPRAZ, Olga MERMET, Dominique PASCUAL, Bradley STILLWAGON, Laurent THEVENOZ, Laurent ZIMMERMANN

Excusés : Andreea CAPITANESCU BENETTI et Stéphane GROBETY

#### Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 avril 2016
2. Approbation des comptes et du rapport administratif et financier du Maire pour l'exercice 2015 : délibération
3. Approbation des crédits budgétaires supplémentaires pour l'exercice 2015 : délibération
4. Transformation de la mairie : suivi
5. Fleurir le village : suivi
6. Communications de l'exécutif
7. Divers
8. Questions du public

Hubert Dethurens, maire, ouvre la séance à 19h et remercie les conseillers(ères) de leur présence. Il excuse Andreea Capitanescu Benetti (malade) et Stéphane Grobéty (en vacances).

#### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 avril 2016

Après une correction en page 3, le procès-verbal de la séance du 18 avril 2016 est approuvé à l'unanimité des présents, avec remerciements à son auteure.

#### 2. Approbation des comptes et du rapport administratif et financier du Maire pour l'exercice 2015 : délibération

Le maire donne lecture de son rapport administratif et financier pour 2015 et, après les applaudissements du Conseil, passe la parole à Jean-Pierre Gantner afin que celui-ci fasse procéder au vote de la délibération sur les comptes de l'exercice 2015.



Jean-Pierre Gantner fait lecture de la délibération :

**Proposition du Maire relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2015**

*Vu le compte administratif pour l'exercice 2015 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissement,*

*vu le compte rendu financier pour l'exercice 2015 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le Département présidentiel,*

*vu les articles 30, al. 1, lettre f, et 75, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,*

*sur proposition du Maire,*

*le Conseil municipal*

**DECIDE**

1. *D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2015.*
2. *D'approuver le compte de fonctionnement 2015 pour un montant de 2'048'491.59 F aux charges et de 2'348'297.28 F aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 299'805.69 F.*
3. *D'approuver le compte d'investissement 2015 pour un montant de 113'350.00 F aux dépenses et de 34'200.00 F aux recettes, les investissements nets s'élevant à 79'150.00 F.*
4. *D'approuver le financement des investissements nets de 79'150.00 F par l'autofinancement au moyen de la somme de 414'178.45 F représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à 299'805.69 F.*
5. *D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à 299'805.69 F représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2015.*
6. *D'approuver le bilan au 31 décembre 2015, totalisant à l'actif un montant de 16'421'470.70 F qui se compose de :*

<i>- Patrimoine financier</i>	<i>13'021'035.93 F</i>
<i>- Patrimoine administratif</i>	<i>3'400'434.77 F</i>
<b>Total de l'actif</b>	<b>16'421'470.70 F</b>

*et au passif un montant de 16'421'470.70 F qui se compose de :*

<i>- Engagements courants et passifs transitoires</i>	<i>117'287.85 F</i>
<i>- Dettes à court, moyen et long termes</i>	<i>4'177'472.45 F</i>
<i>- Engagements envers des entités particulières</i>	<i>3'125.71 F</i>



- Provisions	1'567'500.00 F
- Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements	312'320.30 F
- Fortune nette	10'243'764.39 F
<b>Total du passif</b>	<b>16'421'470.70 F</b>

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31.12.2015 à 0 F.

La délibération portant sur les comptes de l'exercice 2015, ainsi que le rapport administratif et financier du maire sont approuvés par 9 voix, soit à l'unanimité des présents.

### 3. Approbation des crédits budgétaires supplémentaires pour l'exercice 2015 : délibération

Jean-Pierre Gantner lit le projet de délibération, ainsi que le rapport de l'organe de révision.

#### **Proposition du Maire relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2015 et les moyens de les couvrir**

Vu les articles 30, al. 1, lettre d et 75, al. 1 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

#### **DECIDE**

1. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2015 suivants pour un montant total de 36'150.88 F, soit :

N° co mpt e	Désignation du compte	Budget	Solde du compte au 31.12.2015	Ecart en Francs
<b>05</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>			
303	Assurances sociales	18 540.00	24 209.95	5 669.95
315	Entretien mobiliers par des tiers	6 500.00	6 594.85	94.85
<b>08</b>	<b>IMMEUBLES PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>			
311	Achats mobilier, matériels et machines	10 000.00	10 257.10	257.10
<b>14</b>	<b>INCENDIE ET SECOURS</b>			
312	Energie	600.00	652.05	52.05
<b>2</b>	<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>			



317	Dédommagements	11 000.00	15 826.00	4 826.00
<b>30</b>	<b>ENCOURAGEMENT A LA CULTURE</b>			
365	Subventions à institutions privées	3 000.00	4 100.00	1 100.00
<b>33</b>	<b>PARCS ET PROMENADES</b>			
311	Achats mobilier, matériels et machines	15 000.00	15 116.35	116.35
<b>54</b>	<b>INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE</b>			
365	Subventions à institutions privées	27 500.00	29 449.65	1 949.65
<b>62</b>	<b>ROUTES COMMUNALES</b>			
312	Energie	3 300.00	4 409.55	1 109.55
<b>90</b>	<b>IMPOTS</b>			
330	Pertes sur débiteurs	70 000.00	71 240.50	1 240.50
346	Compensation communes françaises	4 409.00	5 681.08	1 272.08
<b>94</b>	<b>CHARGES ET REVENUS DES CAPITAUX</b>			
322	Dettes à moyen et long termes	8 000.00	8 581.40	581.40
<b>95</b>	<b>IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER</b>			
312	Energie	15 000.00	15 271.00	271.00
314	Entretien immeubles par des tiers	45 000.00	61 183.35	16 183.35
321	Intérêts dettes court terme		1 427.05	1 427.05
	<b>TOTAL</b>			<b>36 150.88</b>

2. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus, ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

La délibération est approuvée par 9 voix, soit à l'unanimité des présents. Hubert Dethurens remercie le CM de sa confiance et félicite Catherine Koumrouyan pour son excellent travail.

#### 4. Transformation de la mairie : suivi

Hubert Dethurens donne lecture de la lettre envoyée aux 3 architectes intéressés et informe le CM que l'un d'eux a déjà répondu favorablement. Des plans du premier étage lui seront envoyés pour compléter les éléments déjà en sa possession. Maxime Dethurens souhaite savoir où sera le secrétariat durant les travaux. Cela n'est pas encore défini et dépendra du projet choisi. Hubert Dethurens ajoute qu'il a donné un cahier des charges volontairement réduit aux architectes, leur laissant ainsi plus de liberté d'exprimer leurs idées.



## 5. Fleurir le village

Bradley Stillwagon résume le rapport de la commission des parcs et promenade qui s'est réunie le 2 mai pour décider de l'aménagement de la place de jeux en face de la mairie. Il présente le projet comme suit :

- Un toboggan avec une rampe d'accès.
- Des tables et bancs en mélèze et béton en remplacement de la table de ping-pong.
- Un couvert au-dessus des tables et bancs.
- Dans un souci d'harmonisation, les bancs actuels seront déplacés au centre sportif et remplacés également par des bancs en mélèze et béton.
- Une ouverture donnant sur la place du marché devra être réalisée depuis la première place de parking ; cet emplacement étant le plus optimal et présentant le moins de dénivelé.
- L'entreprise Bürli a été choisie, car ses produits sont fabriqués en Suisse.

Concernant un éventuel couvert, et considérant les avis très variés émis par le CM, la commission souhaite faire appel à l'entreprise qui installera les jeux afin d'avoir un conseil professionnel.

Olga Mermet propose d'installer également des tables sur la place du marché. Cette éventualité devra être étudiée en collaboration avec les organisateurs du marché et tenir compte du déploiement des panneaux d'affichage lors des votations.

Bradley Stillwagon termine sa présentation en chiffrant le projet à environ CHF. 25'000.00. Catherine Koumrouyan précise qu'aucun montant n'est prévu au budget pour 2016.

Concernant le projet de fleurir le village, Bradley Stillwagon souhaite savoir si l'idée des gabions sur l'îlot de la Parraille est retenue. Le Conseil est favorable à cette idée, mais s'interroge sur la sécurité et les autorisations éventuellement requises. Une demande sera adressée à la DGT pour savoir si une telle réalisation peut être autorisée à cet emplacement.

Bradley Stillwagon ajoute qu'il a choisi des plantes avec Bedri Krasniqi et qu'elles seront plantées dans le courant de la semaine afin que le village soit fleuri pour la journée des caves ouvertes.

Bradley Stillwagon conclut en informant le CM que plusieurs personnes se sont plaintes auprès de M. Krasniqi du bruit de ses machines. Il estime donc qu'un achat de matériels à moteur électrique devrait être envisagé à l'avenir et fournit de la documentation à ce sujet.

## 6. Communications de l'exécutif

- ❖ *Rapport des SIG* : Nous avons reçu le premier rapport d'entretien de nos égouts par les SIG. Ce document est à disposition à la mairie. Hubert



Dethurens explique que certains points fragiles ont été relevés, mais que rien de majeur ne sera entrepris avant la mise en séparatif.

- ❖ *Chemin de la Douane* : la commune de Bernex a pris contact afin de procéder à la réfection de ce chemin. Le chemin sera re-cadastré et refait en matière du Salève à laquelle sera ajoutée du ciment pour la rendre plus résistante.
- ❖ *Haie à tailler* : il a été demandé à un habitant de bien vouloir réduire sa haie qui est beaucoup trop haute actuellement.

## 7. Divers

- ❖ *Appartement Vy-Neuve 3* : nous n'avons reçu qu'une seule candidature pour le bail de cet appartement et le maire soumet donc celle-ci au Conseil municipal qui l'accepte.  
Thierry Arn estime que le loyer actuel est trop élevé pour les jeunes de Laconnex et regrette que la commune ne veuille pas entrer en matière pour une forme de subventionnement. Hubert Dethurens répond qu'il n'est pas opposé au principe d'aider les jeunes, mais rappelle que les loyers ont été décidés par le Conseil municipal.
- ❖ *Pompiers* : Dans le cadre des discussions en cours sur le nouveau concept cantonal de protection civile, Thierry Arn souhaite informer le CM des changements prévus pour les compagnies de sapeurs volontaires qui risquent de disparaître dans un proche avenir. Une séance a lieu avec des compagnies de la région qui doivent discuter de leur positionnement sur ce concept. Thierry Arn tiendra le CM au courant des décisions prises.
- ❖ *Aéroton* : Olga Mermet demande si la commune peut la parrainer lors d'une course en faveur de la Croix-Rouge organisée par l'aéroport. Tout parrainage individuel est aussi le bienvenu.
- ❖ *Chariot* : Bradley Stillwagon demande à Olga Mermet s'il serait possible d'acheter un chariot à l'aéroport pour le transport de nos tables. Olga Mermet répond qu'elle s'en occupe et nous tiendra au courant dès qu'une possibilité se présentera.
- ❖ *Sortie des aînés* : Véronique Rudaz invite les membres du CM à se joindre à elle pour la sortie prévue le 1<sup>er</sup> juin.

## 8. Questions du public

Jean-Luc Baur souhaite savoir si le projet de gravières aux Parues touchera au chemin des Ecoliers et à quelle date l'exploitation devrait commencer. Hubert Dethurens confirme que le chemin des Ecoliers ne sera pas touché, la gravière





devant respecter une distance suffisante. Quant à la date du début de l'exploitation, elle n'est pas encore connue, l'autorisation n'ayant pas été délivrée à ce jour. En complément, il ajoute que la durée totale de l'exploitation et de la remise en état ne devrait pas dépasser 5 ans.

La parole n'étant plus demandée, le maire lève la séance à 21h.

Nadia Dupraz  
Secrétaire communale